

7Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CAMBRAI	Numéro	7510052127
Adresse du site	175, rue Championnet	Hauteur	R+6 (20.97m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	10/07/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/09/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 50°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (22m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 50° <5V/m - 200° <5V/m - 320° <2V/m 5G (3500) : 50° <5V/m - 200° <4V/m - 320° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	21.62m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées pour la 3G/4G/5G
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

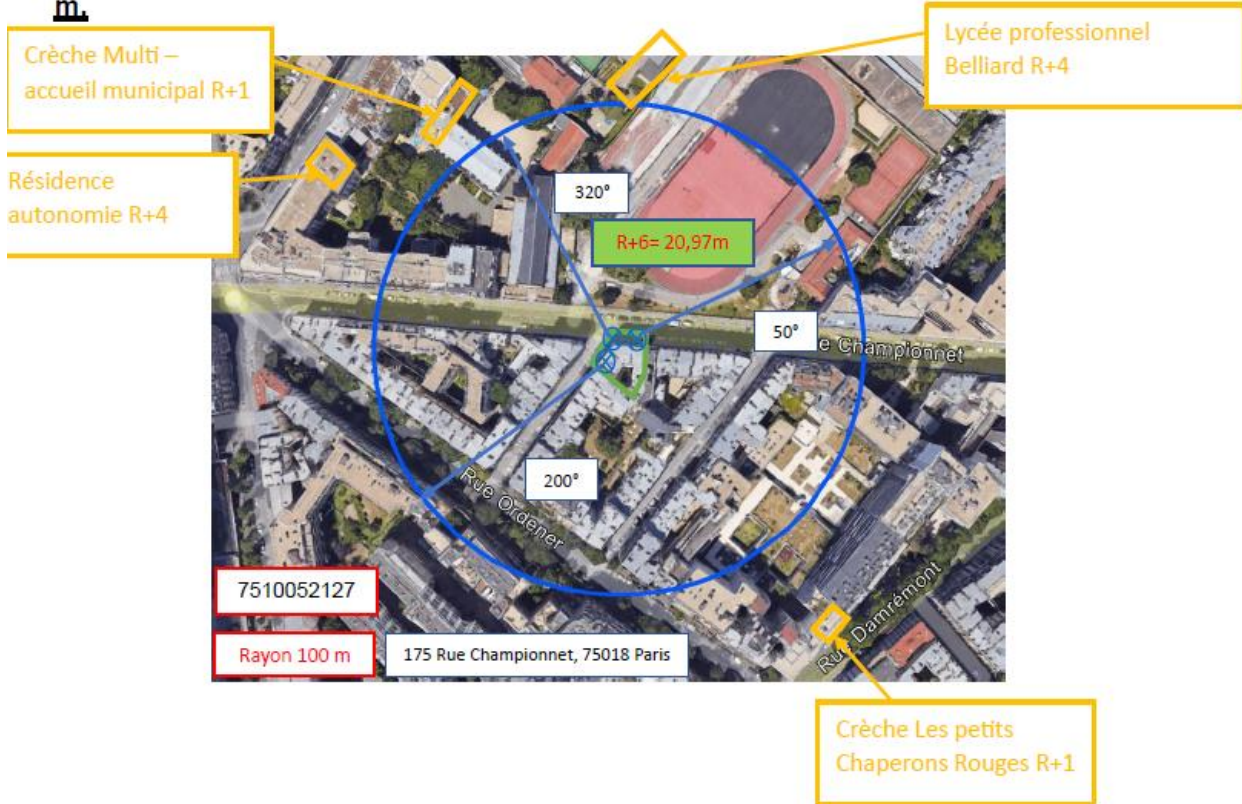
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée professionnel Belliard	135 rue Belliard, 75018 Paris	15 m	NON	105 m	0.27 V/m
Crèche Multi-accueil municipal	12 Rue Georgette Agutte, 75018 Paris	6 m	NON	129 m	0.046 V/m
RESIDENCE AUTONOMIE	8 RUE GEORGETTE AGUTTE, 75018 Paris	15 m	NON	135 m	0.19 V/m
Crèche Les petits Chaperons Rouges	89 Rue Damrémont, 75018 Paris	6m	NON	118 m	0.023 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

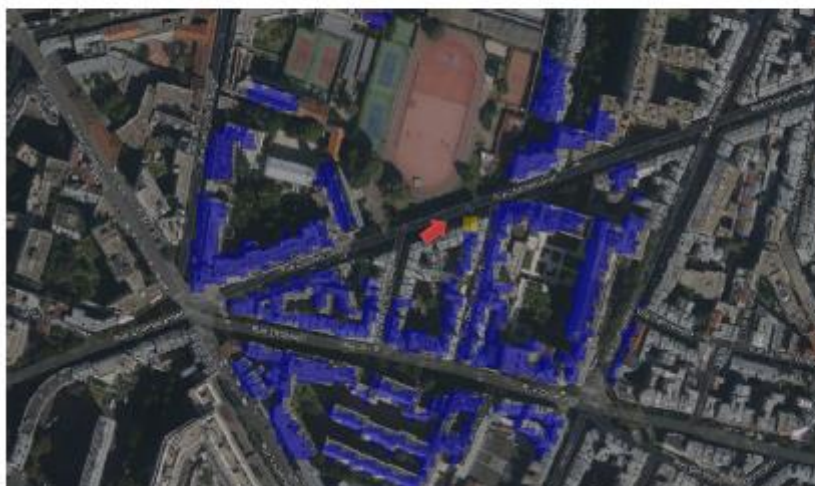
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	15.5 m	17.5 m	17.5 m

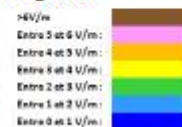
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. **Azimut 50°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 15.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

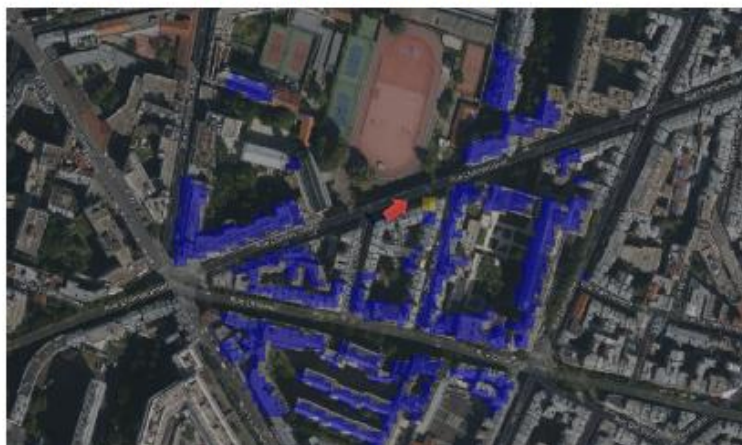
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 200°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	17.5 m	17.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projeté :



Vue des Azimuts**Secteur 0 : 50°****Secteur 1 : 200°****Secteur 2 : 320°**